L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

N° 22 22e année · mercredi 29 mai 2019 l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

POINT DE MIRE

ARROGANCE SANS LIMITE…

Sylviane Herranz

Réveil difficile pour tous ceux, et toutes celles, qui pensaient qu'en glissant dans l'urne un oui à la RFFA (Réforme fiscale et financement de l'AVS) le 19 mai, ils obtiendraient une trêve sur l'augmentation de l'âge de la retraite. Réveil difficile et indignation. Durant toute la campagne, le compromis historique entre une réforme de la fiscalité offrant un cadeau d'environ 2 milliards de francs aux entreprises et prévoyant un financement supplémentaire de l'AVS de 2 milliards, obtenus principalement par une hausse des cotisations, avait été promu par la gauche institutionnelle en prétendant que grâce à cette manne, les prestations actuelles de l'AVS seraient maintenues et que la menace de la hausse de l'âge de la retraite disparaîtrait pour longtemps. Une campagne cachant soigneusement que le nouveau projet du ministre socialiste Alain Berset, AVS 21, prévoit toujours le relèvement de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Dur réveil pour celles et ceux qui, en raison des deux problématiques bien distinctes réunies dans un seul paquet, ont voté oui à une hausse des cotisations pour l'AVS tout en étant contraints d'accepter une réforme fiscale qu'ils avaient probablement rejetée il y a deux ans…

Au lendemain du vote, les promesses et les illusions se sont vite effondrées. Le lundi 20 mai, les jeunes des partis bourgeois, Jeunes libéraux-radicaux et Jeunes Vert'libéraux, ouvraient les feux en dévoilant leurs propositions d'allonger l'âge de la retraite de tous à 66 ans pour les premiers, et à… 67 ans pour les seconds! Le mardi 21 mai, c'est l'Union patronale suisse qui y allait de son couplet, exigeant d'abord de passer rapidement, d'ici à 2025, l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, et dans un deuxième temps d'augmenter l'âge de départ pour tous. Cette offensive vise à marteler, avant la présentation du message du Conseil fédéral sur AVS 21 prévue en août, qu'il n'y aura pas de salut sans travailler plus. Une hérésie pour les salariés soumis à toujours plus de pression au travail, et pour toutes celles et ceux qui, à 50 ans, ou même avant, sont déjà trop vieux sur un marché du travail hautement compétitif.

Une hérésie, et un nouvel affront pour les femmes. Les jeunes PLR et Vert'libéraux, comme les patrons, ont eu le culot de présenter leurs désirs moins d'un mois avant la grève du 14 juin, pour laquelle des milliers de femmes se mobilisent en Suisse afin de protester contre les inégalités et les discriminations qu'elles subissent… Une attitude arrogante alors que les femmes gagnent toujours 20% de moins que les hommes, effectuent des doubles journées de travail, et sont nombreuses à être frappées par la pauvreté au moment de la retraite. Oui, il y a urgence à changer les rapports sociaux, à récupérer la richesse produite par les femmes et les hommes qui travaillent et qui est subtilisée par une petite élite de privilégiés. Le 14 juin sera l'occasion de le dire haut et fort! ■

NON À L'EXTENSION DES HORAIRES!

NEIL LABRADOR/1er MAI 2019-FRIBOURG

A Fribourg, syndicats et partis de gauche ont lancé la campagne contre la prolongation de l'ouverture des magasins le samedi. La votation aura lieu fin juin. A Vevey, Unia a contesté l'extension des horaires des commerces dès le 1er juin, soit bien avant le début de la Fête des Vignerons. Une pétition a aussi été remise à la Municipalité. PAGE 7

PROFIL

Iara Heredia Lozar, la militance en héritage.

PAGE 2

14 JUIN

Les revendications syndicales.

PAGE 3

SUISSE

Mesures d'accompagnement indispensables.

PAGE 5

DNATA

Conditions de travail inacceptables.

PAGE 9

DES LUTTES, DES RÊVES, DES GRÈVES…

De la grève des femmes de 1991 à celle d'aujourd'hui. Une histoire relatée et débattue à l'occasion d'une conférence à Lausanne.

PAGE 6

LA MILITANCE EN HÉRITAGE

Caméra au poing, Iara Heredia Lozar donne la parole aux témoins du processus révolutionnaire chilien et rêve d'un autre monde

Aline Andrey

THIERRY PORCHET

Brésilienne, Espagnole et Suisse, Iara Heredia Lozar porte le Chili dans son cœur.

Enfant, elle voulait tuer Pinochet. Vingt ans plus tard, Iara Heredia Lozar a donné la parole aux migrants venus du Chili, et aux Suisses solidaires qui les ont accueillis (illégalement) dans un élan de solidarité exceptionnel. C'était son premier documentaire, *La barque n'est pas pleine,* coréalisé avec le cinéaste Daniel Wyss. Cinq ans plus tard, elle revient sur l'histoire du Chili au travers d'images d'archives et de témoignages, de celles et ceux qui ont cru en la révolution, avant que celle-ci ne soit piétinée le 11 septembre 1973 par une dictature sanguinaire. Son second documentaire, *Me duele la memoria* (La mémoire me fait mal), coréalisé avec Bastien Genoux, en collaboration avec l'historien Marc Gigase, vient de sortir. La première suisse du film a eu lieu au Cinéma CityClub de Pully en mars avec plus de 400 personnes. «Nous avons eu des retours magnifiques. Les gens étaient très touchés…» raconte-t-elle encore émue, à la terrasse du café de la Bossette à Lausanne.

FRUIT DE DEUX LUTTES

Ses deux films rendent hommage à son père, militant brésilien ayant fuit la dictature militaire pour trouver refuge dans le Chili d'Allende, avant de devoir s'exiler de nouveau, deux ans plus tard, outre-Atlantique. En Suisse, il a été l'un des réfugiés à être accueillis dans le premier contingent de quelque 250 personnes, avant que les portes officielles ne se ferment. Sa mère, elle, vient d'Espagne, militante de gauche pendant le régime de Franco. Ils se sont rencontrés à Lausanne et ont mis au monde Iara Heredia Lozar, digne héritière de leurs luttes sociales et politiques.

La petite fille grandit dans le quartier populaire lausannois de la Borde, immergée dans la diaspora espagnole et latino-américaine. Sa scolarité, elle la décrit comme problématique, même si elle réussira toutefois, après examen, à rejoindre l'Université. «L'accès aux études supérieures reste inégal en fonction de l'origine et des classes sociales. Le système est élitiste», analyse celle qui est depuis devenue professeure d'espagnol au gymnase, toujours sensible aux inégalités sociales, de classes et de genres.

LE CHILI AU CŒUR

Son attachement au Chili grandit avec elle, même si son père n'y a vécu que deux ans. Elle s'y rend la première fois à 13 ans, avec ses parents et son frère. Puis une deuxième fois, seule, avant d'y retourner pour recueillir des témoignages et concrétiser ses projets de documentaire. «Un pays très dur et très beau. Il n'y a pas eu de réparation pour les victimes, Pinochet étant mort dans son lit, de vieillesse, jamais jugé… L'histoire chilienne m'habite depuis toujours. J'avais besoin de raconter cette histoire. La désobéissance civile des personnes qui ont accueilli ces chiliens, ce mouvement extraordinaire d'Action place gratuite. Un accueil, une solidarité que l'on peut retrouver aujourd'hui, avec le Collectif R, par exemple, relève la réalisatrice engagée, pour qui le passé éclaire notre présent. Dans *Me duele la memoria,* j'ai voulu approfondir les motivations de ces militants, revenir sur ce moment essentiel dans l'histoire des luttes. Car cette expérience ouvre des possibles pour espérer changer les rapports de force, ce système qui ne fonctionne pas. Face à cette société injuste, patriarcale, capitaliste, c'est important de se rappeler qu'il y a d'autres voies.»

DES FEMMES

Dans ce documentaire, Iara Heredia Lozar donne une large place aux militantes, malgré les difficultés supplémentaires pour les trouver et les faire parler. «Les femmes sont toujours moins visibles dans l'histoire, et ont souvent plus de peine à prendre la parole dans l'espace public», regrette la féministe qui a aussi mis en lumière ces femmes de l'ombre des quartiers populaires qui brodaient les drames du pays sur des sacs de jute: les fameuses arpilleras, patchwork de rébellion. «En partant de la couture, ce domaine typiquement féminin et de l'ordre du domestique, elles dénonçaient les horreurs de la dictature. Le Vicariat de la solidarité envoyait ensuite ces œuvres à l'étranger pour les vendre. On en trouvait sur les stands des mouvements de résistance chiliens notamment à Lausanne.» En toute humilité, Iara Heredia Lozar aime mettre les autres en valeur, telle Myriam Rachmuth, la monteuse du film. «Le montage est souvent le fait des femmes; un travail invisible, et pourtant essentiel. Le cinéma reste un monde dominé par les hommes.» A noter encore que la musique de son documentaire est l'œuvre de trois artistes: Lucie Mauch, Malena Sardi et Maria de la Paz.

> «Face à cette société injuste, patriarcale, capitaliste, c'est important de se rappeler qu'il y a d'autres voies.»

Iara Heredia Lozar a donné naissance à ce film quasi en même temps que son fils, il y a 15 mois. Fidèle à ses convictions, elle l'a appelé Themis, déesse grecque de la Justice. Preuve qu'elle n'est pas prête de baisser les armes. Elle évoque d'ailleurs l'histoire de sa famille maternelle, de son grand-oncle résistant assassiné, des fosses communes, de la répression qui hante encore ceux qui ont vécu sous Franco. Un autre projet en germe, pour éclairer le présent… Mais pour l'heure, elle se prépare à faire grève avec ses collègues du gymnase de Nyon le 14 juin prochain, avant de manifester à Lausanne. «C'est merveilleux toutes ces énergies qui naissent pour cet événement. Il n'y a jamais eu de grands changements sociaux sans mobilisation collective. Et si, en Suisse, les inégalités sont discrètes, je dois dire que les militantes latino-américaines, qui arrivaient ici dans les années 1970, étaient choquées de savoir que les Suissesses venaient d'obtenir le droit de vote et n'avaient pas le droit à l'IVG.» ■

Projection de *Me duele la memoria* à Genève, le jeudi 6 juin à 18h, à l'Université ouvrière de Genève (UOG, place des Grottes 3) dans le cadre du programme «Desexil de l'exil» (exil-ciph.com). Suivie d'une table ronde avec Iara Heredia Lozar et Bastien Genoux, des militantes chiliennes Liliana Moran et Teresa Veloso, Hannes Reiser de Longo Maï, et de Jean Ziegler (entrée libre).

DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE TRIOMPHE ET L'EFFONDREMENT

Il s'est beaucoup dit et beaucoup écrit, dès le début des grèves en faveur du climat mises sur pied par les élèves et les étudiants en Europe comme en Suisse, que manquer les cours dispensés dans les écoles et les gymnases ou les lycées n'avait pas la moindre importance – puisque ces cours sont conçus pour concourir au système économique et politique responsable de la dévastation planétaire.

Il n'est pas exclu que ce raisonnement d'ailleurs imparable, attestant une critique essentielle et fondamentale à l'endroit de nos pratiques collectives et de leur impact sur l'environnement naturel et ce qu'on nomme «les ressources», ait trouvé quelque expression dans le résultat des élections européennes organisées les 25 et 26 mai derniers. En tout cas dans la performance spectaculaire des Verts, qui progressent à Bruxelles de 52 à 70 sièges – notamment grâce à leurs bons scores en Allemagne comme en France. Voyons-y l'effet Greta Thunberg.

Changer de système, donc, pour l'infléchir et le rendre optimalement respectueux de la vie sous toutes ses formes, c'est-à-dire de la sphère animale et végétale, ou des mers et des océans, et donc aussi de l'Autre humain qui est d'une race différente, ou qui cherche à trouver refuge sous nos latitudes après avoir quitté de lointains rivages en état de guerre ou de misère économique. Tel est le premier des mouvements majeurs indiqués par le scrutin.

Or le second de ces mouvements, c'est le même que le premier dans la mesure où ses protagonistes veulent eux aussi changer radicalement de système, mais pour l'infléchir dans le sens exactement inverse: il s'agit d'affirmer la Nation jusqu'au plus haut degré du fantasme incantatoire, d'organiser une complaisance administrative et juridique systématique envers les actes xénophobes, de procéder à l'expulsion brutale des immigrés et des migrants, et de conduire des politiques environnementales voisines de l'indifférence et de révérer ostensiblement les valeurs chrétiennes, jusqu'à la caricature. Le succès sinon le triomphe ce week-end du Hongrois Viktor Orbàn, de la Française Marine Le Pen et de l'Italien Matteo Salvini, tous promoteurs d'une extrême droite populiste pure et brutale, sont les signes de cette radicalisation.

Entre ces deux mouvements, beaucoup d'effondrements, dont l'un des plus frappants, mais aussi les plus explicables est sans doute celui des forces socialistes dites traditionnelles – si l'on excepte les résultats du vote en Espagne, où le PSOE progresse à plus de 32%. Partout ailleurs, par exemple en France où la liste d'alliance Parti socialiste-Place publique, menée par Raphaël Glucksmann, dépasse à peine le seuil (6,2% des voix) permettant d'obtenir des sièges.

C'est que la gauche, depuis des dizaines d'années, n'a pas su modifier ce que les sociologues nomment «le récit» permettant aux citoyens de se reconnaître dans un discours et de faire confiance aux représentants politiques qui le prononcent. En France, mais en Suisse aussi, la «protection du consommateur» et le «pouvoir d'achat», toutes fondamentales que soient ces notions, continuent d'être psalmodiés comme des mantras par les caciques de gauche – qui n'en perçoivent pas l'usure considérable, pour ne pas dire la ringardise rhétorique, quand ils parviennent à l'oreille de leurs auditoires angoissés par la tournure du monde furieusement présent.

Par exemple, entendre ou lire un homme comme Christian Levrat (figure de lutte classique de gauche estimable s'il en est) exprimer ce qui serait aujourd'hui sa «sensibilité écologique» est tout sauf crédible pour quiconque sait que la protection de l'environnement constitue de nos jours la tâche la plus urgente et la plus sacrée de toutes, la tâche sommitale, en fonction de laquelle toutes les autres doivent s'ordonner sinon se subordonner.

En réalité, la gauche n'a guère accompli l'aggiornamento culturel intime qui lui ferait considérer l'animalité comme une égale de l'humanité, par exemple, au point de défendre la première comme la seconde avec autant de conviction et de force, au nom du vivant global. Telle est l'impuissance intellectuelle et même spirituelle qu'elle paie sévèrement mais justement comme on l'observe en disséquant le résultat des élections européennes, et qu'elle continuera de payer à moins d'un sursaut dépassant la proclamation théâtralisée. ■

SALAIRE, TEMPS, RESPECT!

A l'approche de la grève des femmes, les voix féminines de l'USS dévoilent leurs quinze revendications pour l'égalité

NEIL LABRADOR

Les dirigeantes des syndicats de l'USS sont venues en force pour dire qu'il y avait urgence à agir pour que le travail et les droits des femmes soient respectés. De gauche à droite: Barbara Spalinger, vice-présidente du SEV, Anne Fritz, responsable de campagne de l'USS, Vania Alleva, présidente d'Unia, Katharina Prelicz-Huber, présidente du SSP, et Stéphanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom.

Manon Todesco

Aquelques semaines de la grève des femmes du 14 juin, les dirigeantes des fédérations de l'Union syndicale suisse (USS) ont tenu une conférence de presse pour lister leurs revendications en matière d'égalité (lire ci-contre). En effet, malgré certains progrès dans le monde professionnel, les écarts inacceptables qui subsistent sont légion, surtout en termes de revenus. «Les salaires dans les professions dites féminines sont structurellement trop bas, les heures de travail difficiles à planifier, les taux d'occupation trop faibles, la pénibilité très élevée», a déclaré Vania Alleva, présidente d'Unia et vice-présidente de l'USS, qui rappelle quelques chiffres. En Suisse, environ 53% des femmes ont un salaire net de moins de 4000 francs par mois, et environ 70% touchent moins de 5000 francs. Ce sont aussi les championnes du temps partiel, avec 262 000 femmes en sous-emploi en 2018, entraînant un manque de respect et de reconnaissance pour leur travail.

LE CARE AUX MAINS DES FEMMES

Plusieurs problématiques ont été soulevées lors de cette conférence de presse, notamment les inégalités dans la prise en charge du travail non rémunéré. De fait, les hommes et les femmes de la population active suisse travailleraient à peu près un nombre équivalent d'heures si l'on additionnait les heures de travail non rémunérées (éducation, soins, travail bénévole) aux heures rémunérées. Toutefois, les femmes génèrent un revenu à peine plus élevé que la moitié de celui des hommes. De son côté, l'Office fédéral de la statistique annonce pour 2016 un total de 7,9 milliards d'heures de travail rémunérées et 9,2 milliards d'heures de travail non rémunérées. Environ deux tiers des heures de travail non rémunérées sont effectuées par des femmes, dont environ 20% représentent l'encadrement des enfants et les soins prodigués aux proches malades ou âgés. «Les femmes ont beaucoup moins d'argent que les hommes mais pas plus de temps, souligne Barbara Spalinger, vice-présidente du SEV. Le travail non rémunéré, qui représente environ 408 milliards de francs, est utilisé en tant que ressource gratuite.» Ce qui a des conséquences dramatiques en matière de prévoyance vieillesse. «Parce que les femmes effectuent la plus grande partie du travail non rémunéré, et qu'à cause de cela, elles travaillent souvent à temps partiel et sont souvent bien moins payées que les hommes, elles ont une bien plus mauvaise situation au niveau de la rente une fois à la retraite.» C'est pourquoi l'USS mise sur une extension de l'AVS pour des rentes acceptables, toutefois sans hausse de l'âge de la retraite des femmes.

FEMMES DÉVALORISÉES DANS LE PUBLIC

Dans le secteur public, si la différence salariale entre femmes et hommes est légèrement inférieure que dans le privé, avec un taux moyen de 16,7% au lieu de 19,6%, dont 35% ne sont pas explicables et purement et simplement discriminatoires, c'est un taux moyen qui reste encore trop élevé selon Katharina Prelicz-Huber, présidente du Syndicat suisse des services publics (SSP): «Les pouvoirs publics devraient montrer le bon exemple!»
Le problème central est, selon la syndicaliste, la sous-évaluation permanente des activités classiquement considérées comme féminines, telles que l'accueil de l'enfance, les soins aux personnes malades ainsi que la prise en charge de personnes âgées ou dépendantes d'aide. Exemple dans les écoles: plus les enfants sont jeunes, plus la proportion de femmes parmi le personnel est élevée et plus le niveau des salaires est bas. «Dans le cadre de la petite enfance, les femmes représentent entre 87 et 95% des effectifs, tandis qu'au degré secondaire II, cette proportion se situe entre 40 et 47%. Du coup, les enseignants de la petite enfance touchent un salaire plus bas que les enseignants du degré primaire, bien que ce soient les mêmes conditions qui s'appliquent dans les deux cas.» Sans oublier le fait que les enseignants de la petite enfance sont obligés de travailler à temps partiel, étant donné qu'un plein-temps dans ce domaine correspond à un emploi avec un taux d'activité de 85%... «C'est la raison pour laquelle nous exigeons la revalorisation et un reclassement dans des classes salariales plus élevées de ces professions ainsi que des emplois à plein temps et rémunérés à 100% dans la petite enfance», a conclu Katharina Prelicz-Huber.

HOMMES À LA TÊTE DES MÉDIAS

Dans le secteur des médias, aussi, les inégalités sont criantes. «En Suisse, trois postes de direction sur quatre sont occupés par des hommes, a informé Stephanie Vonarburg, vice-présidente de Syndicom. De plus, les rubriques importantes, comme les rubriques politiques et économiques, ne comptent que 30% de femmes.»
En termes de revenus, on estime que l'écart salarial entre les femmes et les hommes, pour un poste à plein temps et avec moins de six ans d'expérience, s'élève en moyenne à 700 francs par mois. C'est pourquoi les professionnelles des médias exigent davantage de pouvoir éditorial au sein d'un catalogue de revendications signé par plus de 200 personnes et adressé aux entreprises du secteur.
Pour toutes ces raisons, l'Union syndicale suisse revendique dans un premier temps plus d'argent pour les femmes, notamment à travers un salaire minimum de 4000 francs par mois pour tous; mais aussi plus de temps, en partie pour les tâches de prise en charge; et enfin, plus de respect sur le lieu de travail contre le harcèlement sexuel et psychologique. Et Vania Alleva de conclure: «La grève du 14 juin est une nécessité, une urgence même!» ■

LES QUINZE REVENDICATIONS DE L'USS POUR LE 14 JUIN

14.06.2019

A Valorisation aux plans financier et sociétal du travail des femmes:
- Analyses des salaires avec contrôles et sanctions.
- Couverture conventionnelle dans les branches du secteur privé à forte proportion de femmes.
- Salaires minimums de 4000 francs dans tout le pays.
- Assujettissement du travail dans les ménages privés à la Loi sur le travail.
- Rentes AVS décentes couvrant les besoins vitaux, sans relèvement de l'âge de la retraite.

B Plus de temps et d'argent pour les tâches de prise en charge:
- Halte au travail sur appel et à la joignabilité permanente.
- Plein temps de 30 à 35 heures hebdomadaires au maximum, au lieu du piège du temps partiel.
- Droit à une réduction provisoire de son horaire avec droit au retour au travail.
- Investissements importants des pouvoirs publics dans le domaine des tâches d'assistance et de soins (care).
- Congé de paternité d'au moins 8 semaines, congé de maternité d'au moins 18 semaines et répartition égale d'un congé parental d'au moins 24 semaines; tous payés à 100% et financés via les APG.
- Congés suffisants pour les femmes et les hommes ayant des proches dépendants de soins.

C Respect au lieu de sexisme au travail:
- Protection étendue contre le licenciement en cas de maternité et de prise en charge de proches.
- Tolérance zéro en cas de violence à l'égard de femmes.
- Prévention efficace du harcèlement sexuel et psychologique au travail et dispositions légales en conséquence.
- Allégement du fardeau de la preuve en cas de harcèlement sexuel.

Plus d'infos sous uss.ch
Actions et manifestations à découvrir en page 4 et sur: 14juin.ch/14-juin

La Suisse épinglée par l'OIT

Alors que notre pays présidera la Conférence du centenaire de l'Organisation internationale du travail, il a été placé sur liste noire en matière de protection contre les licenciements antisyndicaux

Sonya Mermoud

Sierra Leone, Tadjikistan, Biélorussie, Suisse: quatre pays qui partagent un point commun, celui de figurer, aux côtés de 36 autres, sur une liste noire établie par l'Organisation internationale du travail (OIT) en raison du non-respect de certaines de ses conventions. «Concrètement, il est reproché à la Suisse de violer, dans le domaine de la protection contre le licenciement, les droits humains des salariés actifs au niveau syndical. Ces droits sont pourtant garantis par la Convention nº 98 de l'OIT que Berne a ratifiée», précise Luca Cirigliano, secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS). Cette situation ne surprend pas l'organisation faîtière qui avait déjà déposé plainte en 2003 auprès de l'institution pour ces mêmes raisons et était revenue à la charge en 2013 en l'absence d'améliorations. L'OIT avait, de son côté, recommandé à plusieurs reprises à la Confédération de réviser le Code des obligations en améliorant la protection contre le licenciement.

SANCTIONS MINIMALISTES

«A l'époque déjà, elle demandait à la Suisse d'augmenter considérablement l'indemnité maximale de six mois de salaire, qu'elle qualifiait de non dissuasif, et de prévoir le réengagement de la personne congédiée dans les cas les plus graves et lorsque l'employé le désire.» Rien n'a pourtant changé. Même les grandes sociétés ou multinationales au fort potentiel économique ne sont souvent pas contraintes de dédommager à hauteur de ces six mois de salaire les collaborateurs licenciés abusivement. «On peut toujours facilement mettre à la porte un employé pour le faire taire, car ça ne coûte pas cher. Les employés qui, en exerçant leurs droits légaux et constitutionnels, gênent leurs supérieurs sont toujours licenciés sans que cela fasse de bruit. Les entreprises fautives sont dans la plupart des cas condamnées à verser seulement deux ou trois mois de salaire. Elles s'en tirent à bon compte», s'indigne le collaborateur de l'USS qui estime qu'on pourrait exiger sans problème de ces dernières 24 mois de salaire. Pour Luca Cirigliano, le dédommagement financier ne suffit pas non plus nécessairement: «Comme le prévoit la Loi sur l'égalité, il faudrait pouvoir également exiger la reprise de la personne.» La faiblesse de la protection contre le licenciement abusif limite aussi l'engagement des salariés sur le plan syndical, dans les commissions du personnel, les conseils de fondation des caisses de pension, mais aussi les lanceurs d'alerte. «On craint pour son job. Les risques sont élevés. Difficile dans ce contexte de trouver des volontaires pour représenter les collègues. Pour ceux qui franchissent le pas, la participation démocratique dans ces instances peut aussi alors poser la question de l'indépendance.»

MESSAGE FORT

Cette situation, à la veille des 100 ans de la création de l'OIT, place la Suisse, chargée de présider en juin la Conférence du centenaire, dans une position étrange. «C'est vrai, il y a une certaine ironie. On ne saurait, ni ne voudrait, comparer notre pays à des Etats comme la Turquie ou la Colombie en matière de violences et de gravité des violations des conventions, mais cette situation démontre que, même dans une démocratie comme la nôtre, il y a des problèmes qui n'ont toujours pas été résolus. Ce n'est pas acceptable que la Suisse ignore pendant des décennies des droits humains et des recommandations de l'OIT qu'elle a elle-même ratifiés. Il faut que quelque chose bouge.» Reste à savoir si Berne figurera toujours au rang des mauvais élèves sur la liste dressée par l'OIT qui sera rediscutée à la Conférence du centenaire et alors réduite à une vingtaine de pays. «Mais le message est déjà fort et emblématique. Il est grand temps que le Conseil fédéral et le Parlement revoient leur copie.» ■

GRÈVE FÉMINISTE, GRÈVE DES FEMMES, JOUR J-16

AU PROGRAMME LE 14 JUIN*

VAUD

LAUSANNE

8h: petit-déjeuner, place Saint-François.
10h: Flash Mob chorale à la gare.
Dès 11h: lecture de l'Appel à la grève, repas, ateliers… à la place Saint-François.
15h24: rassemblement central des «grévibus» (marches partant des divers quartiers), prises de parole et partage des expériences de la journée.
18h: départ de la manifestation, avec halte à la gare pour accueillir les femmes et les hommes solidaires du canton.
20h-3h45: fête de la grève à l'Arsenic (rue de Genève 57).

NYON

11h-13h: pique-nique.
15h30: parade des percussionnistes.
17h14: départ groupé pour la manifestation de Lausanne. Une garderie pour les enfants sera proposée par le groupe d'hommes solidaires.

RENENS

12h-14h: «Casse-croûte solidaire & risotto!» sur la place du Marché.
15h: départ collectif pour Lausanne.

VALLÉE DE JOUX

11h-14h30: rendez-vous sur la place de l'Hôtel-de-Ville du Sentier. Animation musicale par Les Fils du Facteur, présentation du cahier de revendications des travailleuses de la branche horlogère, grillades de l'égalité. Avec la présence de Vania Alleva, présidente d'Unia. Familles bienvenues.

VEVEY

Dès 11h: place Robin, rassemblement, pique-nique, animation.

YVERDON

00h00: fanfare féministe.
Dès 9h: ateliers, animations et actions sur la place Pestalozzi.
11h: lecture de l'Appel à la grève.
12h: pique-nique.
15h24: prises de parole et discours libres.
16h30: cortège jusqu'à la place de la Gare.
17h22: train pour Lausanne.
18h-23h30: soirée à la Dérivée.

GENÈVE

7h30-8h30: distribution de flyers dans toutes les gares et les lieux de passage.

Grève partout où c'est possible:
«Grève du travail rémunéré, grève du travail ménager, grève de la consommation, grève des jeunes en formation», cafés féministes, ateliers, débats et discussions, conférences, colloques, pique-nique (pour les détails: 14juingeneve.ch).

15h24: moment où «on quitte le travail, la maison, le pique-nique de quartier et on rejoint Plainpalais».
16h-17h: rassemblement, prises de parole, fabrication de banderoles sur la plaine de Plainpalais.
17h: départ de la manifestation.
19h-0h: soirée festive dans le cadre du festival Bastions de l'égalité.
1h-4h: soirée Artemis.

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

11h: rassemblements éclairs et bruyants sur les lieux de travail et d'études, devant les bureaux, les usines, les immeubles ou à la place de la Gare pour exiger l'égalité maintenant «du temps, de l'argent, du respect!»
11h-15h: repas en commun et animations à la place de la Gare.
15h24-17h: actions bruyantes, toutes les femmes arrêtent de travailler, prises de parole à la place de la Gare, puis départ en train pour Neuchâtel.

FLEURIER

11h: rassemblement, place de la Gare, pique-nique, animations.
16h30-17h30: départ pour rejoindre la manifestation à Neuchâtel.

LE LOCLE

11h: rassemblement place de l'Hôtel-de-Ville, pique-nique, animations.
16h-17h: départ pour rejoindre la manifestation à Neuchâtel.

NEUCHÂTEL

11h: rassemblements éclairs et bruyants…
11h-15h: repas en commun et animations au Temple du Bas (rue du Temple-Neuf).
15h24-17h: actions bruyantes, toutes les femmes arrêtent de travailler, et prises de parole au Temple du Bas.
17h-18h: rassemblement cantonal à la gare, apéro cantonal de l'égalité et animations.
18h: cortège cantonal de la grève des femmes.
19h: grande fête à la place des Halles (concerts, boisson et restauration).

VALAIS

SION

8h: présence du Collectif femmes Valais au marché de la vieille ville.
11h: lecture de l'Appel et chant de doléances avec Les Indociles à la place de la Planta, puis pique-nique canadien zéro déchets, animations et atelier pancartes.
15h24: arrêt du travail! Femmes bras croisés, Flash Mob partout en Valais.
16h30: prises de parole des femmes à la place de la Planta.
17h30: marche à travers la ville (départ de la place de la Planta).
20h30: Soirée festive, concerts au Port Franc (route de Riddes 87).

D'autres événements auront lieu à Monthey, Martigny, Sierre, Brig, etc.

FRIBOURG

11h-1h: place Georgette-Pythone, lecture de l'appel, animations, stands et restauration.
18h30: départ de la marche féministe.

TRANSJURANE

15h24: arrêt du travail: faites du bruit!

DELÉMONT

Dès 11h: apéro, allocution, place Valentine Friedli.
12h-13h30: pique-nique canadien, place de sport extérieure de l'ECG.
Dès 15h30: rassemblement place de la Gare, animations.
16h45: marche des femmes.
Dès 18h: soirée festive à la cour du Château.

MOUTIER

11h-14h: apéro et pique-nique canadien, petite restauration, animations, place du Marché.

SAIGNELÉGIER

Dès 11h: apéro, allocution, pique-nique canadien, petite restauration, animations, place Roland Béguelin.

BASSECOURT

Dès 11h: apéro, administration communale.

PORRENTRUY

Dès 9h: café-croissants, Hôtel de Ville.
11h: apéro, allocution, Hôtel de Ville.
Dès 11h30: rassemblement, allocutions, récoltes des revendications, repas et restauration, parking des Postes.
14h-15h30: table ronde publique «Paroles de Femmes», CAFF, Centre Phénix.

***Programme non exhaustif. Plus d'informations sur:**

HTTPS://FRAUENSTREIK2019.CH OU SUR WWW.14JUIN.CH

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ **Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)**

☐ **Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)**

☐ **Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois**

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
place de la Riponne 4
1005 Lausanne
forum@evenement.ch
Tél. 021 321 14 60

IMPRESSUM

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL *Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60 · Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch www.evenement.ch* **ÉDITEUR** *L'Événement syndical Syndicat Unia* **PRÉSIDENT** *Aldo Ferrari* **RÉDACTRICE EN CHEF** *Sylviane Herranz* **RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE** *Sonya Mermoud* **ADMINISTRATEUR** *Nicolas Jacot* **JOURNALISTES** *Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin* **COLLABORATEURS RÉGULIERS** *Evelyne Brun, Christophe Gallaz, Ambroise Héritier, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri* **PHOTOGRAPHES** *Neil Labrador, Thierry Porchet* **ABONNEMENTS** *39 éditions par an. Abonnement annuel Fr. 60.– Abonnement de soutien Fr. 100.– forum@evenement.ch Publicité pub@evenement.ch* **CONCEPTION & MISE EN PAGES** *Atoll "îlots graphiques" Catherine Gavin* **IMPRESSION** *Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 60 371 exemplaires.*

DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PLUS PRÉCIEUSES QUE JAMAIS

Comme le montre le Rapport annuel du Secrétariat d'Etat à l'économie, trop d'entreprises continuent de tricher, rendant indispensables les contrôles

NEIL LABRADOR/ARCHIVES

Les contrôles des salaires et des conditions de travail permettent de débusquer de nombreuses infractions. Dans le bâtiment, mais pas uniquement. Les branches de la sécurité, de la coiffure et de l'horticulture sont aussi aux premiers rangs des abus.

Textes Jérôme Béguin

Les mesures d'accompagnement sont plus indispensables que jamais. C'est ce que démontre encore le Rapport annuel du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes rendu public jeudi dernier.

En 2018, les commissions tripartites (Etat, employeurs et employés) et paritaires (employeurs et employés) ont vérifié le respect des conditions de travail et de salaire dans 42 000 entreprises suisses et étrangères, et auprès de 173 000 employés. 7% des entreprises suisses, 35% des travailleurs détachés et 31% des prestataires de services indépendants ont fait l'objet d'un contrôle. Grosso modo, les taux d'infraction restent stables par rapport à la période précédente. Dans les entreprises suisses, le niveau de sous-enchère salariale relevé par les commissions tripartites cantonales reste à 13%, tout comme le degré d'infraction aux salaires minimums, constaté par les commissions paritaires, de 24%. Dans les entreprises de détachement, les taux de sous-enchère annoncés par les commissions tripartites et les commissions paritaires baissent respectivement de 16 à 15% et de 25 à 21%. Parmi les près de 6000 indépendants contrôlés, une indépendance fictive a été soupçonnée dans 6% des cas. Enfin, 12 000 entreprises et 37 000 travailleurs ont été contrôlés dans le cadre de la lutte contre le travail au noir, principalement dans les secteurs de la construction, de l'hôtellerie-restauration et du commerce. 15 000 situations ont donné lieu à un soupçon et 4000 mesures et sanctions ont été décidées, soit une progression respectivement de 18% et de 36% par rapport à 2017, que le SECO explique par la révision de la Loi fédérale sur le travail au noir entrée en vigueur en janvier 2018.

PATRONS VOYOUS

Dans leur prise de position sur ces résultats, l'Union syndicale suisse (USS) et Unia remarquent qu'il suffit de contrôler un peu pour débusquer une flopée d'infractions! Sur les 42 000 entreprises suisses examinées, 6500 accusaient en effet des salaires trop bas ou de l'indépendance fictive. «Cela montre que les mesures d'accompagnement sont de la plus haute importance et ne peuvent subir aucun affaiblissement», juge Unia. La tricherie atteint des sommets dans la sécurité privée (88%), la coiffure (55%), la construction (41%), l'horticulture (36%) ou le second œuvre (30%), comme le met en évidence un petit film réalisé par le syndicat. Visible sur unia.ch et les réseaux sociaux, la vidéo montre aussi qu'environ 4000 employeurs ont reçu une amende pour ne pas avoir respecté le salaire minimum de leur branche, mais que certains ont l'outrecuidance de ne pas la payer! Le pourcentage d'amendes acquittées atteint 70% à Genève et dans le Jura, mais il ne dépasse pas les 30% à Neuchâtel. Dans les branches dépourvues de salaires minimums, les cantons enjoignent les entreprises convaincues d'abus d'adapter les rémunérations aux salaires usuels. Si 81% des entreprises étrangères donnent suite à cette demande, près de 50% des employeurs suisses refusent d'adapter leur grille salariale. «On ne peut tolérer ce comportement», lâche l'USS. Pour finir, les syndicats constatent que certains cantons continuent de ne contrôler qu'un nombre très faible d'entreprises. En Suisse romande, Fribourg est montré du doigt. Et seuls quelques cantons ordonnent des interruptions de travail en cas d'infraction. Les commissions tripartites cantonales ont prononcé 87 suspensions dans six cantons: Berne (55), Genève (21), Vaud (4), Grisons (3), Saint-Gall (2) et Appenzell Rhodes-Extérieures (2).

FORTIFIER PLUTÔT QU'ESQUINTER

Les mesures d'accompagnement ont été introduites en 2004 pour encadrer quelque peu la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. Depuis lors, les défis en matière de contrôle du marché du travail deviennent toujours plus importants. Comme le souligne Unia, en 2018, près de 245 000 résidents étrangers de courte durée soumis à l'obligation d'annonce, soit engagés pour moins de trois mois, ont été recensés. Ils étaient moins de 100 000 il y a quinze ans. En outre, avec quelque 114 000 travailleurs détachés et prestataires de services indépendants provenant de l'UE, la Suisse occupe toujours l'une des premières places en comparaison européenne. En chiffres absolus, il n'y a qu'en Allemagne et en Belgique que le solde net (travail détaché entrant moins travail détaché sortant) est plus élevé. «Si la Suisse devait réduire le nombre de contrôles en raison de l'accord-cadre institutionnel avec l'UE ou si elle ne pouvait plus en effectuer autant à cause d'un délai d'annonce plus court, cela aurait de graves conséquences», prévient Unia. «Les syndicats demandent le développement et non le démantèlement des mesures d'accompagnement», conclut l'USS. ■

A GENÈVE, LE TAUX D'INFRACTION RESTE ÉLEVÉ

A Genève, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME), qui fait office de commission tripartite cantonale, a aussi présenté ses résultats jeudi dernier. Le taux de sous-enchère salariale dans les sociétés suisses relevé par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail est passé de 12% en 2017 à 7% en 2018 et, respectivement, de 30 à 36% pour les entreprises étrangères détachant du personnel. De son côté, l'Inspection paritaire des entreprises (IPE) a constaté 18% de sous-enchère dans les sociétés visitées. Enfin, les commissions paritaires en ont dénoncé en moyenne 27% dans les sociétés suisses et 39% dans les étrangères avec un pic dans le gros œuvre (66% et 63%).

LES TECHNIQUES DE TRICHE SE DÉVELOPPENT

Genève est l'un des cantons au plus grand volume de contrôles et se distingue par ses organes de contrôles tels que l'IPE. Reste que, comme le note le secrétaire régional d'Unia Genève et président de la Communauté genevoise d'action syndicale, Alessandro Pelizzari, «le taux d'infractions reste élevé». «Pas seulement du fait des entreprises étrangères, du travail détaché, mais aussi de sociétés suisses. Et les techniques de triche se développent», souligne ce membre du CSME et de la Commission tripartite fédérale. «Autre sujet de préoccupation, l'augmentation du nombre de permis de très courte durée et notamment les prises d'emploi auprès d'entreprises temporaires, une main-d'œuvre fragilisée et facilement exploitée. Devant cette précarisation du travail et face à ces entreprises criminelles, un affaiblissement des mesures d'accompagnement lors de la conclusion de l'accord-cadre avec l'UE serait irresponsable. Nous devons en outre mettre toutes les chances de notre côté pour gagner l'année prochaine la votation sur l'initiative de résiliation de l'UDC.» ■

POING LEVÉ

VICTOIRE À L'USURE

Par Manon Todesco

Les syndicats et la gauche n'auront pas transformé l'essai. Le week-end du 19 mai, une majorité de Genevois s'est prononcée en faveur de l'ouverture des magasins trois dimanches par an, comme en 2016, sauf que cette fois-ci, l'élargissement des horaires n'est plus conditionné à la négociation d'une convention collective de travail (CCT) dans le commerce de détail… Bien que cette loi soit expérimentale et qu'elle expire fin 2020, cela suffira sans aucun doute à nuire au personnel de vente. Parce qu'il y a fort à parier que, maintenant que la droite et les patrons ont obtenu ce qu'ils voulaient, plus aucun pas en avant, si tant est qu'il y en ait eu avant, ne sera fait de leur part! Les vendeuses et les vendeurs devront donc se contenter de leur contrat-type de travail, et tirer un trait sur une potentielle CCT leur assurant des plannings à l'avance, des samedis de libre, la réduction de l'amplitude des horaires de travail ou encore des jours de congé fixes.

«Les gens veulent des magasins ouverts le dimanche; l'existence d'une CCT n'est pas cruciale», a déclaré le député PLR Jacques Béné dans les quotidiens genevois, estimant que trois dimanches par an n'étaient toutefois pas suffisants… Et puis, de quoi on se plaint? Les usages au bout du lac prévoient des compensations à hauteur de 100% de salaire en plus alors que la Loi fédérale n'en accorde que 50%! «Bien sûr, nous préférerions une convention, mais ce sont les syndicats qui l'ont dénoncée en 2016», ose le politicien, qui laisse entendre qu'une ouverture est possible pour autant que ces derniers «ne soient pas jusqu'au-boutistes». Pas besoin de rappeler que le PLR est à la botte des patrons qui ont déposé un recours auprès du Tribunal fédéral contre des salaires minimaux à 4007 francs, et les mêmes qui ont négocié une CCT avec un syndicat fantoche afin de faire passer coûte que coûte leurs ouvertures dominicales.

De leur côté, les syndicats ne manqueront pas de s'assurer que le travail du dimanche est consenti et seront très attentifs aux chiffres d'affaires des commerces. Pour le reste, d'autres combats sont encore à mener, à l'image du projet de loi de l'UDC genevoise visant à ouvrir les commerces jusqu'à 20h du lundi au samedi. A Nyon, où la Municipalité a donné son feu vert aux prolongations le samedi de 18h à 19h. Un projet qui sera combattu par référendum par Unia. Mais aussi à Vevey, où en raison de la Fête des Vignerons, les commerces pourront, si le recours d'Unia est rejeté, jouer les prolongations jusqu'à 20h tous les soirs du 1er juin au 15 août, faisant un pied de nez aux travailleurs et à leurs représentants. Enfin, à Fribourg, Unia a jusqu'au 30 juin pour convaincre les électeurs de voter Non à la prolongation des ouvertures des magasins le samedi de 16h à 17h. Résister c'est s'opposer à la précarisation d'un secteur déjà fortement soumis à la sous-enchère et aux bas salaires. C'est aussi s'opposer à la précarisation des femmes, particulièrement représentées dans la vente. Voilà encore une bonne raison de faire grève le 14 juin! ■

DES LUTTES, DES RÊVES, DES GRÈVES…

«91-19: D'une grève à l'autre» était le thème d'une conférence et d'un débat tenu le 14 mai dernier à Lausanne. Aperçu

Textes Sylviane Herranz

Un mois jour pour jour avant la nouvelle grève du 14 juin 2019, le Bureau de l'égalité de l'Etat de Vaud et celui de l'Université de Lausanne (Unil) revenaient sur l'histoire du mouvement des femmes en Suisse et ses enjeux. Une conférence et une table ronde, dans l'Aula du Palais de Rumine à Lausanne, ont permis aux nombreuses participantes de se replonger dans la grève de 1991 et, aux plus jeunes, ne l'ayant pas connue, d'apporter leur enthousiasme pour la nouvelle grève.

C'était aussi l'occasion de retracer les quelques avancées obtenues depuis 1991, comme l'a rappelé Maribel Rodriguez, déléguée à l'égalité du canton: adoption de la Loi sur l'égalité en 1996 puis, au niveau cantonal, le premier plan égalité pour l'administration en 2004, ou encore, plus récemment, des mesures législatives contre la violence domestique. A l'Université, la représentation féminine dans le corps professoral est passée de 7% de femmes en 1991 à 26% aujourd'hui, a indiqué Carine Carvalho, déléguée à l'égalité de la haute école. Mais il reste beaucoup à faire, constate-t-elle.

Un avis partagé par la sociologue Stefanie Prezioso. Dans sa conférence intitulée «Des luttes et des rêves de femmes, d'un siècle à l'autre», la professeure d'histoire à l'Unil a dressé «un tableau impressionniste permettant de comprendre comment, le 14 juin prochain, nous serons un, deux ou même trois millions de femmes dans la rue». Stefanie Prezioso a rappelé que les femmes cumulent les dominations: «domination masculine, domination politique, domination sociale». Et que leur histoire est difficile à relater, les traces ayant disparu, souvent de leur propre fait et en raison du silence imposé par les violences domestique, sociale ou du travail.

TROIS VAGUES FÉMINISTES

Pour la professeure, engagée elle aussi pour le 14 juin, il y a eu trois grandes vagues féministes dans notre pays. La première dans les années 1970, la deuxième en 1991 et celle d'aujourd'hui. Dans les années 1970, la lutte a été liée à trois aspects. D'abord les changements dans l'appréhension du monde, avec notamment le questionnement sur la place des femmes et leur «inexistence». A titre d'exemple, elle rappelle cette manifestation du 26 août 1970 à Paris où a été déployée la banderole: «Il y a plus inconnu que le soldat inconnu: sa femme». Deuxième aspect, l'idée de se réapproprier son corps et sa sexualité. Le troisième est l'entrée des femmes en politique avec l'octroi du droit de vote en 1971, une affaire réglée depuis longtemps ailleurs. De 1970 à 1980, le Mouvement de libération des femmes va mettre en avant le droit à l'avortement libre et gratuit, le droit à la contraception, au plaisir, à l'assurance maladie, etc. «Des luttes aux rêves viendront les grèves», note la professeure.

La grève de 1991 marque le début de la deuxième vague. 500 000 personnes sont descendues dans les rues de Suisse. «Cette déferlante violette entre en résonance avec ce qui s'est passé après les années 1970. En 1991, les femmes se réapproprient le féminisme mouvementiste», souligne la sociologue qui rappelle que la grève part de la vallée de Joux, où des horlogères s'interrogent, constatant que, dix ans après le changement de la Constitution, l'égalité n'est toujours pas effective: «Et si on faisait grève?»

«En 1991, il y avait neuf revendications, telles que l'égalité des salaires, dans la formation, la nécessité de crèches, la fin des discriminations. Aujourd'hui, il y en a 19. Les neuf de 1991 demeurent», indique la professeure, abordant la vague actuelle de féminisme.

PRISE DE CONSCIENCE

«L'émancipation des femmes s'éloigne à mesure que l'on s'en approche», remarque-t-elle, paraphrasant un sociologue. «De 1990 à nos jours, les femmes sont arrivées à une finesse de catégories qui s'élargissent. L'appel à la grève du 14 juin ajoute des revendications, sur l'espace public, la souveraineté alimentaire ou encore le droit des migrantes. La catégorie femmes n'est pas homogène. Et il y a une importante option internationaliste», souligne Stefanie Prezioso, faisant écho aux millions de femmes mobilisées, notamment aux Etats-Unis, contre les retours en arrière, en matière d'avortement par exemple. «En Suisse aussi, des millions de femmes créent aujourd'hui entre elles, au-dessus d'elles, à travers elles, autre chose, une conscience de groupe. Les femmes qui s'engagent ne se disent pas toutes féministes mais défendent ces valeurs, contre les différentes facettes de la domination.» ■

ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

Mobilisation sur le campus de Dorigny à Lausanne il y a 28 ans! Des images à découvrir dès le 3 juin dans le bâtiment Unicentre.

«C'est l'égalité qu'on veut, l'égalité de fait, pas des petits discours. On veut créer une onde de choc»

14.06.2019

Egalité entre femmes et hommes, quels progrès, quelles résistances, quels enjeux? C'est autour de ce questionnement que s'est déroulée la table ronde qui a suivi la conférence de Stefanie Prezioso (voir ci-contre). Animée par la journaliste Laurence Froidevaux de la RTS, elle a réuni trois autres figures féminines: Françoise Messant, professeure honoraire de sociologie du travail à l'Unil, Maria Pedrosa, secrétaire syndicale au Syndicat des services publics, et l'étudiante Noémie Rentsch, du collectif «Unil-EPFL pour une grève féministe».

D'emblée, le débat a porté sur les attentes et les rêves de la nouvelle grève. «J'espère que le 14 juin sera la fin de rien et le début de tout. J'ai 23 ans, je n'ai jamais vu un tel engouement, les femmes réalisent qu'elles subissent des discriminations», répond Noémie Rentsch. Observatrice durant de longues années du marché du travail, Françoise Messant souhaite que «la grève donne un coup de pied au travail domestique et de soins non rémunéré. Et que la lutte pour le partage de ce travail progresse et nous laisse voir le combat à mener pour une autre société.»

«J'attends une nouvelle onde de choc, permettant d'avoir des avancées féministes et sociales, lance Maria Pedrosa. Les femmes subissent encore beaucoup trop de discriminations dans le travail. On parle du plafond de verre, mais pas des femmes invisibles. Je souhaite que le 14 juin soit le début de leur prise de parole. L'égalité, nous devons aller l'arracher pour qu'elle devienne une réalité dans notre quotidien.» Même souhait pour Stefanie Prezioso: «Nous ne devons pas arriver à "plus de souvenir que d'avenir". Cela va être une mobilisation sociale extrêmement importante. Si on arrive à prendre conscience de la force qu'on représente, c'est un premier coup de pied dans la fourmilière.»

QUELLES PRIORITÉS?

Face à la multitude des messages, où est l'urgence? interroge l'animatrice. «Nos 19 revendications ne brouillent pas les pistes, mais les étoffent, note Maria Pedrosa. La grève du 14 juin nous fait réfléchir dans un contexte international, va au-delà des revendications classiques du monde du travail. Les femmes sont confrontées à des discriminations qui sont de la violence sur les lieux de travail, qui peut se répercuter ailleurs, dans le privé, sur la place publique. Nos 19 points, c'est la volonté d'être le plus inclusives possible, pour rassembler au-delà des collectifs lors des actions du 14 juin.»

«Le fait de parler de grève implique que l'on mêle le travail salarié et la fonction de reproduction sociale, c'est un tout, ajoute Stefanie Prezioso. La diversité des revendications fait sens dans les deux mobilisations de taille actuelles que sont la grève pour le climat et celle des femmes.»

L'urgence, pour Françoise Messant, est dans la redéfinition du travail domestique. «Il y a eu une énorme avancée dans la formation. 60% des femmes actives aujourd'hui travaillent à temps partiel. La moitié à moins de 50%. Cela apporte très peu de choses au niveau de la promotion, des rentes. Je rappelle que la pauvreté est féminine. Le temps partiel imposé est le fer de lance de la flexibilité.»

Où agir en premier face au sexisme et aux inégalités? «Partout!» lance Maria Pedrosa indiquant que, depuis que l'idée d'une nouvelle grève a été lancée, en 2018 au Congrès des femmes de l'USS, les syndicalistes réfléchissent à la manière de les mobiliser sur leurs lieux de travail. «Au syndicat, nous avons des cas très concrets, comme cette infirmière qui rentre de congé maternité et n'a plus son poste… Nous avons la Loi sur l'égalité, la Constitution, et on doit se battre comme des folles pour faire admettre qu'il s'agit d'un licenciement abusif! Le Parlement tergiverse sur l'égalité salariale, le manque de places en crèche est énorme. On en a marre d'attendre, il n'y a pas un lieu où il n'y a pas d'inégalité, il y en a mille.»

L'AUTONOMIE, ESSENTIELLE

«Les changements doivent partir du bas. On n'attend rien du haut, des élus, ce n'est pas là qu'il faut regarder si on veut trouver le salut», précise Noémie Rentsch, évoquant les attaques subies par les femmes, contre les retraites, le droit à l'avortement, ou le droit de disposer de son corps. Un sujet également au cœur du débat. «Il faut prendre conscience que le harcèlement sexuel n'est pas de la séduction mais de la domination», relève Maria Pedrosa. Alors que Stefanie Prezioso souligne «les pas de géant faits sur le plaisir féminin par rapport aux années 1960-1970». «Ces questions reposent sur l'autonomie des femmes, sur les moyens d'être indépendante, de gagner sa vie, rappelle Françoise Messant. Avant, il fallait demander à son père, à son mari, de pouvoir travailler. Cette autonomie est la base, le fondement de l'amélioration de nos vies.»

«Il faut créer un rapport de force pour que les politiques nous entendent. On veut provoquer une onde de choc, c'est l'égalité qu'on veut, l'égalité de fait, pas des petits discours», conclut Maria Pedrosa, avant que ne s'ouvre un large débat avec le public.

Débat dans lequel la place des hommes dans la mobilisation a été interrogée, notamment par l'un d'eux indiquant que certains se voyant relégués à l'arrière-plan interprètent cela comme de l'exclusion. «C'est dommage, le mouvement se prive du soutien d'une partie de la population», note un autre. «L'idée qu'ils sont exclus est un mensonge, lance Noémie Rentsch. On n'a jamais dit qu'on ne veut pas les hommes le 14 juin. C'est intéressant de leur demander de prendre en charge la cuisine, les enfants, etc. C'est de l'exclusion ça?» Et la jeune femme de conclure: «Si le 14 juin, les femmes ne sont pas au centre, je ne sais pas quand elles le seront!» ■

Exposition «91-19: D'une grève à l'autre»

A l'occasion de la nouvelle grève des femmes du 14 juin, le Bureau de l'égalité de l'Université de Lausanne organise une exposition de photos pour relater l'histoire du mouvement des femmes en Suisse. L'exposition, qui comprendra des images de la grève de 1991, provenant des Archives cantonales vaudoises, et des photographies plus récentes, se déroulera du lundi 3 juin au vendredi 30 août au rez-de-chaussée du bâtiment Unicentre à Dorigny. ■

Liliane Valceschini (à gauche), avec ses collègues au Sentier. Travailleuse de l'horlogerie et syndiquée FTMH, elle avait lancé l'idée d'une grève des femmes pour l'égalité, l'article 4 al. 2 de la Constitution, adopté dix ans plus tôt, étant toujours sans effet. L'idée a fait son chemin et a rassemblé, le 14 juin 1991, des milliers de femmes partout en Suisse, comme à La Chaux-de-Fonds (photos du centre) ou à Zurich (à droite). IMAGES TIRÉES DU LIVRE «MIEUX QU'UN RÊVE, UNE GRÈVE», ÉDITIONS D'EN BAS, 1991.

La gauche fribourgeoise lance sa campagne sur les horaires des magasins

Syndicats et partis refusent l'ouverture prolongée des commerces le samedi soumise en votation le 30 juin

Jérôme Béguin

Le comité contre l'extension des horaires d'ouverture des commerces le samedi de 16h à 17h a lancé sa campagne. Le 30 juin, les Fribourgeois sont appelés à se prononcer sur ce projet de loi de la majorité de droite. Jeudi dernier, les représentants d'Unia, de Syna et des partis de gauche ont profité d'une distribution de tracts dans la rue de Romont, l'une des artères commerçantes de la ville de Fribourg, pour présenter aux médias leur matériel et leurs arguments. L'affiche des syndicats et de la gauche figure une vendeuse bien en peine d'être menottée à sa caisse enregistreuse. Les référendaires ont donc insisté sur les difficiles conditions de travail du personnel de la vente.

«Le salaire excède rarement les 3200 francs par mois. La semaine de travail est généralement de 45 heures pour un plein-temps, mais les contrats sont souvent à temps partiel. Les horaires ne sont connus que quinze jours à l'avance. Il y a beaucoup de travail sur appel. Quand il fait beau, on dit aux vendeuses de rester à la maison. C'est un métier féminisé, mais qui est difficile à pratiquer en tant que mère. Certaines sont licenciées après leur congé maternité et il est compliqué de conjuguer vie familiale et vie professionnelle. C'est un travail pénible. Elles sont souvent seules dans le magasin, ce qui ne leur permet pas de prendre une pause ou d'aller aux toilettes. Et on ne tient pas compte non plus des employées âgées qu'on fait travailler debout», a détaillé Véronique Rebetez, secrétaire syndicale de Syna. Dans ce contexte, l'allongement des horaires ne pourra que dégrader encore plus les conditions du personnel de la vente.

«Rogner une heure, c'est détériorer la qualité de vie et c'est ouvrir la porte aux 18h et aux ouvertures le dimanche et, là, on tombe dans une société où il n'y a plus de respect de la pause hebdomadaire», a mis en garde le président du Parti socialiste fribourgeois, Benoît Piller.

Et, contrairement au principal argument de la droite, ça ne créera pas d'emplois, a prévenu le secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier. «Il y aura plus de travail sur appel et d'heures supplémentaires.» Et le député socialiste de relever que la mesure ne remporte pas l'unanimité des petites sociétés: «Les petits commerçants ne le souhaitent pas, selon une étude de la Chambre du commerce. C'est la grande distribution qui a la volonté d'étendre les horaires.» Le syndicaliste a aussi évoqué les difficultés à conclure une convention collective de travail (CCT). «A chaque fois, les tentatives de discussions se sont trouvées face à des blocages. A la table des négociations, la seule attente de la partie patronale est d'améliorer sa compétitivité. Une séance est prévue en juillet et nous espérons que ça avancera. Nous voulons une CCT, mais on n'est pas dans un optimisme béat.»

Militant de Solidarités, Alberto Silva a, de son côté, dénoncé un «non-sens écologique» et des «dépenses énergétiques supplémentaires». «Ce n'est pas avec cette extension qu'on va dynamiser le centre-ville.» «On ferait mieux de mettre l'accent sur la culture, que les gens puissent se rencontrer et échanger, c'est cela qui fait une ville dynamique», a conclu Tania Lauper des Jeunes socialistes.

En 2009, les Fribourgeois avaient déjà refusé une ouverture prolongée d'une heure le samedi, par 57,7% des suffrages. ■

THIERRY PORCHET

C'est dans les rues commerçantes de Fribourg que la campagne contre l'extension des horaires des magasins le samedi jusqu'à 17h a été lancée par les syndicats et partis de gauche.

Unia recourt contre l'extension des horaires avant la Fête des Vignerons

La décision de la Municipalité de Vevey de permettre l'ouverture des magasins jusqu'à 20h du 1er juin à la mi-août enfreint le règlement communal selon le syndicat. La justice tranchera

NIS LABRADOR

Les 550 signatures contre l'extension des horaires avant le début de la Fête des Vignerons ont été déposées le 22 mai dernier au secrétariat municipal de Vevey.

Aline Andrey

Vevey verra-t-il ses magasins ouverts jusqu'à 20h ce samedi 1er juin? Le personnel de vente qui a mandaté Unia espère bien que non. Et il n'est pas le seul. Le passage en force de la Municipalité afin de permettre la prolongation des horaires d'ouverture du lundi au samedi jusqu'à 20h, du 1er juin à la mi-août – en vertu de la Fête des Vignerons qui ouvre les feux le 18 juillet seulement – fait un tollé. Preuve en est le recours déposé auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal par Unia, et la pétition munie de 550 signatures réunies en une seule semaine remise à la Municipalité mercredi dernier. Pour les recourants, l'exécutif veveysan enfreint le règlement communal sur les horaires d'ouverture des magasins en octroyant une extension avant la période des représentations publiques. Une décision qui risque d'obliger les employés à travailler davantage et dans des horaires peu compatibles avec une vie de famille. «Les enseignes du Centre commercial Saint-Antoine seront obligées d'ouvrir. Car dans le cadre de leurs baux, ils s'engagent à suivre les horaires du centre. C'est donc faux de croire que tous les commerces ont la liberté d'ouvrir ou non. Et comment peuvent-ils s'organiser en aussi peu de temps sans contraindre leur personnel?» questionne Nicolas Mattenberger, avocat mandaté par Unia.

RUPTURE DU DIALOGUE

Pour mémoire, à la suite de la décision municipale unilatérale du 11 avril sur la prolongation des horaires, une réunion avait eu lieu le 15 avril avec le syndicat. «La Municipalité a pris note de nos revendications, mais n'a jamais repris contact avec nous. Un mois plus tard, elle confirmait sa décision, d'où notre recours», explique Maurizio Colella, secrétaire syndical d'Unia.

Le syndicat rappelle dans un communiqué qu'une «extension des horaires sollicitée par les commerçants doit être accompagnée de compensations et de contrôles». «Il s'agit de ne pas dégrader les conditions de travail du personnel de la vente qui sera déjà grandement sollicité pour des horaires prolongés durant la Fête des Vignerons. Ce sont en effet les vacances d'été du personnel qui sont en jeu.» Selon Unia, de tels allongements ne profiteront même pas aux commerces veveysans: «Contrairement à ce que certains patrons prétendent, les horaires étendus n'amènent pas davantage de clientèle mais renforcent l'avantage concurrentiel des grandes enseignes par rapport aux petites.» S'ajoutent des nuisances supplémentaires pour les riverains.

«La commune doit se déterminer d'ici au 27 mai, sur une éventuelle demande de lever l'effet suspensif qui est automatique», indiquait Nicolas Mattenberger à la fin de la semaine dernière. Il souligne que, lors de la Fête des Vignerons de 1999, les horaires des commerces n'avaient été prolongés que pendant la période de l'événement. «Je ne vois pas pourquoi il y aurait lieu de s'écarter de ces pratiques.» Et de questionner: «Quel est l'intérêt public majeur d'ouvrir aussi tôt?» Soit un mois et demi avant le début des festivités… ■

Le Groupe migration neuchâtelois se mobilise

Jérôme Béguin

Le dynamique Groupe migration d'Unia Neuchâtel ne pouvait pas passer à côté de la grève des femmes. «Lors de cette année des femmes, le groupe veut attirer l'attention du public sur différentes discriminations systémiques, explique Derya Dursun, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel et responsable du Groupe migration. Nous dénonçons toute forme de discrimination et appelons à une mobilisation massive pour exprimer notre ras-le-bol contre toutes les formes de démantèlement social qui touchent en premier les migrants et les migrantes.» Le 14 juin, les membres et les sympathisants du groupe d'intérêt seront donc dans les cortèges de la grève.

Pour préparer l'événement, le groupe convie toutes les personnes intéressées à dévoiler leur potentiel créatif et revendicatif lors d'un atelier pancartes le samedi 1er juin de 11h à 18h sur la plage de Serrières. On pourra se restaurer de grillades sous la tente d'Unia à midi. A noter qu'une formatrice pour adultes sera également présente pour donner un cours de français autour de la thématique de la grève des femmes. Inscription souhaitée auprès de derya.dursun@unia.ch ou 079 290 75 92.

Mais en plus de la mobilisation pour la journée du 14 juin, le Groupe migration neuchâtelois a prévu d'autres activités. Le mardi 11 juin à 18h30, le groupement reçoit ainsi deux étudiants en sciences politiques de l'Université de Lausanne, Antoine Lehmann et Samson Yemane, qui donneront une conférence sur le thème «Réfugiés d'ici et d'ailleurs» dans les locaux d'Unia Neuchâtel (avenue de la Gare 3, 2e étage). Entrée libre.

Le samedi 15 juin, c'est la Journée nationale du réfugié au Temple du Bas à Neuchâtel avec musique, nourriture du monde et découvertes. Unia sera présent toute la journée avec un stand d'information syndicale et de sensibilisation aux problématiques liées au travail et à la politique migratoire en Suisse. «On attend tout le monde pour venir partager tout le long de la journée idées, expériences, conseils et appui», indique Derya Dursun.

Enfin le mercredi 19 juin à 18h30 le groupe organise une projection du film *Taste of Cement* suivi d'un débat. Ce documentaire de Ziad Kalthoum, dédié à «tous les travailleurs en exil» et sorti en 2018, suit des réfugiés syriens travaillant sur le chantier d'un gratte-ciel à Beyrouth contraints par un couvre-feu de dormir dans les sous-sols du bâtiment en construction. Dans les locaux d'Unia Neuchâtel (avenue de la Gare 3, 2e étage). Entrée libre. ■

Programme en bref (détails ci-dessus):
Samedi 1er juin de 11h à 18h:
atelier pancartes.
Mardi 11 juin à 18h30:
conférence «Réfugiés d'ici et d'ailleurs».
Vendredi 14 juin:
cortèges de la grève.
Samedi 15 juin,
Journée du réfugié, tout le jour.
Mercredi 19 juin à 18h30:
projection de *Taste of Cement* et débat.

Théâtre: Le populisme en question

Retour à Reims, c'est d'abord un livre. Celui de Didier Eribon, mêlant confessions et analyse sociologique. Qui a donné lieu ensuite à une version cinématographique. Et aujourd'hui, à une pièce de théâtre à l'affiche de Vidy, à Lausanne, jusqu'au 15 juin. La mise en scène est signée Thomas Ostermeier. Sur les planches: une actrice fameuse, Irène Jacob (entourée des interprètes Blade MC Alimbaye et Cédric Eeckhout), et des questions essentielles face aux mécanismes d'exclusion d'une partie de la population et à «la réalité d'une classe ouvrière auparavant communiste qui, oubliée et privée de ses droits, a rejoint la droite populiste et le Front national. Comment les choses sont-elles arrivées là? Quelle est la responsabilité de la gauche? Qui défend encore aujourd'hui le projet humaniste et progressiste? Où et comment ont disparu les représentations de la classe ouvrière?» Une pièce qui mêle jeu de scène et images filmées, rapport à soi et à la société. ■ **AA**

MATHILDA OLMI/THÉÂTRE VIDY-LAUSANNE

Théâtre Vidy-Lausanne (Jaques-Dalcroze 5), du 28 mai au 15 juin, 20h. Réservations et infos: vidy.ch
Code promo pour les membres du syndicat Unia (entrées à 18 francs au lieu de 45 francs): RAR18190

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat
Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage
Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

Granges-Longeau: syndicat
Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage
Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.
Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES ANNULÉES

Pour la période de mai à juin, les permanences syndicales suivantes sont annulées:
Mercredi 29 mai (veille de l'Ascension): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle
Jeudi 30 mai (Ascension): annulation de la permanence à Fribourg.
Mercredi 19 juin (veille de la Fête-Dieu): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.
Jeudi 20 juin (Fête-Dieu): annulation de la permanence à Fribourg.

GENÈVE

PERMANENCE PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Permanence administrative:
de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Permanence syndicale:
de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

Le Locle
Ouverture du bureau:
lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique:
lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

Fleurier
Ouverture du bureau:
lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.
Permanence téléphonique:
lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
Neuchâtel: le mardi 18 juin à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 20 juin à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).
Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: lundi de 14h30 à 18h.
St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.
13 juin - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.
4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.
12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.
19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.
10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.
13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.
21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.
Vous pouvez les contacter au 0848 606 606.
Depuis la France au 0041 848 606 606.

PERMANENCES SYNDICALES

Aigle: chemin de la Zima 2. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, 1er samedi du mois de 9h à 11h. Patronat Ital/Uil: de 15h à 17h30, 1er et 3e mercredi du mois.
Château-d'Œx: pas de dates fixes, prendre contact avec le secrétariat de Vevey.
Lausanne: place de la Riponne 4. Lundi de 14h à 17h30, mardi et jeudi de 14h à 18h30, samedi de 9h à 11h.
Le Sentier: Grand-Rue 44. Mardi et jeudi de 14h à 18h.
Morges: Grand-Rue 73–75. Mardi de 16h à 18h30.
Nyon: place Bel-Air 6. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le premier et le dernier samedi du mois.
Payerne: rue du Simplon 10. Jeudi de 16h à 18h30.
Crissier: rue des Alpes 51. Mardi de 16h à 18h30.
Vallorbe: Grand Rue 9. Mardi de 16h à 18h.
Vevey: avenue Paul-Cérésole 24. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le premier et le dernier samedi du mois.
Yverdon: rue Haldimand 23. Mardi et jeudi de 16h à 18h30, samedi de 9h à 11h, sauf le dernier samedi du mois.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80.
Crissier: 021 612 00 40.
Morges: 021 811 40 70.
Nyon: 022 994 88 40.
Yverdon: 024 424 95 85.
Le Sentier: 021 845 62 66.
Vevey: 021 925 70 01.
Aigle: 024 466 82 86.

LA CÔTE

ADRESSE PROVISOIRE

En raison de travaux, nous vous informons que le secrétariat syndical de La Côte vous accueille **provisoirement à l'adresse suivante: place Bel Air 6, 1260 Nyon.**
Les numéros de téléphone et les horaires de permanences syndicales restent inchangés.
Merci de votre compréhension.

LAUSANNE

SECRÉTARIAT

Notre secrétariat de Lausanne est ouvert **uniquement les après-midis**.
Heures d'ouverture:
Lundi de 13h30 à 17h30.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h30.
Vendredi de 13h30 à 16h.
Les horaires du téléphone et des permanences ne changent pas.

RIVIERA – EST VAUDOIS

AIGLE

Syndicat et caisse de chômage:
Le secrétariat syndical et la caisse de chômage Unia d'Aigle vous accueillent dans ses nouveaux locaux au chemin de la Zima 2, 3e étage.
Guichet de la caisse de chômage:
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.
Permanences téléphoniques:
Lundi, mardi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.
Mercredi et vendredi de 9h à 11h30, fermé l'après-midi.

«NOUS NE SOMMES PAS FIERS DE TRAVAILLER POUR DNATA»

Sous-effectif, matériel vétuste, accidents et contrats précaires: les syndicats dénoncent les conditions de travail chez Dnata et exigent que des négociations s'ouvrent urgemment à l'aéroport de Genève

Manon Todesco

Dnata est dans le viseur des syndicats genevois. Lors d'une conférence de presse le 22 mai, Unia a dénoncé plusieurs dysfonctionnements au sein de l'entreprise de *handling* active à Cointrin. Sous-effectif chronique, contrats ultraprécaires et matériel mettant en danger le personnel: les travailleurs sont à bout de souffle. «Tout cela n'est pas nouveau, rappelle le secrétaire syndical Yves Mugny. Les employés ont déposé une plainte auprès de l'OCIRT en janvier dernier, mais il n'y a eu aucune avancée. Au contraire, la situation n'a fait qu'empirer.»

Plus en détails, le syndicaliste dénonce des équipes sous dotées et des absences non remplacées. «Les employés doivent passer d'un service à l'autre, sans être formés correctement au poste.» Le syndicat pointe également un «management très agressif». «Dnata a cassé les conditions de travail en limitant le personnel fixe, désormais à temps partiel.» Sur les 783 personnes employées sur le site aéroportuaire, 416 sont en contrat fixe: 47% ont donc un statut précaire d'auxiliaires, de CDD ou de contrat «zéro heure garantie», une création signée Dnata devenue maintenant la norme.

Sans oublier les pauses légales qui sont payées, mais non respectées, et des locaux littéralement délabrés. Enfin, il semblerait que la sécurité ne soit pas assurée sur le lieu de travail. Chariots à bagages ancestraux et peu maniables, freins défectueux, absence de ceintures de sécurité sur les tapis: la liste est longue et les accidents sont courants. «Au tri-bagages, une seule chute de bagages sur treize est équipée de ventouses, poursuit Yves Mugny. Tous les bagages doivent donc être manipulés à la main…» A savoir qu'en moyenne, un travailleur déplace 700 valises par jour, soit 14 tonnes. «Le record de 22 tonnes de bagages en une journée a été atteint récemment.»

Dans ce contexte, Unia pousse un nouveau cri d'alarme. «Si Dnata a touché le fond, les conditions de travail sont difficiles partout à l'aéroport, souligne le secrétaire syndical. C'est pourquoi la CGAS exige l'ouverture immédiate de négociations pour des conditions-cadres dignes.» Une rencontre avec la direction aura lieu le 4 juin prochain. «Il s'agit de mettre des garde-fous pour tous les travailleurs du site. Si les règles en matière de salaire, de santé, de sécurité et de charge de travail ne sont pas satisfaisantes, n'importe quelle entreprise pourra faire de même.» ■

NEIL LABRADOR

Le flot de passagers à l'aéroport de Genève croît, alors que les conditions de travail du personnel au sol sont extrêmement précaires et pénibles. Seule la moitié des 783 employés de Dnata a un contrat fixe. La charge de travail est énorme, avec du matériel défectueux. Au tri-bagages, un employé manipule 700 valises par jour en moyenne, soit 14 tonnes…

TÉMOIGNAGES

MARC*, EMPLOYÉ AU TRI-BAGAGES

«Chez Dnata, les employés fixes sont au maximum à 60%, pour des salaires d'environ 2500 francs. Pour espérer avoir un revenu décent à la fin du mois, il faut faire des heures supplémentaires. L'obligation d'être ultraflexibles et de nous tenir en permanence à la disposition de l'entreprise nous empêche aussi de trouver un second travail pour compléter. Quant aux auxiliaires, ils sont tellement nombreux qu'ils doivent se répartir les heures: quand ils arrivent à 2000 francs par mois, ils sont déjà contents. Les absences sont fréquentes, et très rarement remplacées: quand j'ai commencé il y a quatre ans, nous étions entre 5 et 6 rouleurs pour faire le job, aujourd'hui, nous ne sommes plus que 3 ou 4. La répétition des tâches et le matériel vieillissant et mal entretenu causent des problèmes chroniques, notamment du dos et des articulations. Et quand on ose se mettre en arrêt maladie, on subit des représailles à notre retour, en se voyant refuser des heures supplémentaires ou attribuer les tâches les plus ingrates.» ■

DAVID*, EMPLOYÉ À LA PISTE DEPUIS 2014

«C'est très mal vu chez Dnata de poser des questions sur nos conditions de travail. Il y a un *turn-over* énorme, et des gens licenciés du jour au lendemain, sans aucune discussion possible. Quand on veut des explications, on nous répond que c'est Dubaï qui commande! Ils nous font des promesses, mais concrètement, rien ne s'améliore. Nous n'avons aucune fierté à travailler pour Dnata, aucun plaisir, on travaille seulement pour être payé à la fin du mois.» ■

*Prénoms d'emprunt.

Vaste mobilisation pour la libération de Louisa Hanoune

Accusée de vouloir changer le régime, la secrétaire générale du Parti des travailleurs algérien a été emprisonnée le 9 mai dernier, alors que des millions d'Algériens sont dans la rue

Louisa Hanoune, une femme de conviction.

Sylviane Herranz

«Etrange paradoxe. C'est en pleine insurrection citoyenne qui embrase le pays entier visant à changer radicalement le système politique que Louisa Hanoune, la dirigeante historique du Parti des travailleurs, a été arrêtée par un tribunal militaire et accusée de "complot pour changer le régime".» C'est par ces mots que débute l'article «Louisa Hanoune: L'égérie emprisonnée», paru dans le grand quotidien algérien *El Watan* le 16 mai 2019*. Une semaine plus tôt, le 9 mai, cette femme était convoquée comme témoin par le Tribunal militaire de Blida. Elle ne ressortira pas libre de l'audience.

Louisa Hanoune est la secrétaire générale du Parti des travailleurs d'Algérie. Dès son plus jeune âge, elle a milité dans une organisation de défense des droits des femmes. Une cause pour laquelle elle s'est toujours battue, en luttant par exemple contre le Code de la famille qui relègue la femme algérienne à un statut de mineure. Une cause défendue plus largement aussi à travers son engagement politique pour la démocratie, la souveraineté nationale et pour une assemblée constituante. Députée à l'Assemblée populaire nationale (APN), elle a été, en 2004, la première femme du monde arabe à s'être présentée à une élection présidentielle. L'incarcération arbitraire de Louisa Hanoune coïncide avec le déferlement de millions d'Algériennes et d'Algériens dans la rue, tous les vendredis, et tous les mardis pour les étudiants, depuis le 22 février. Une mobilisation débutée contre le 5e mandat du président Abdelaziz Bouteflika, alors qu'il était hospitalisé à Genève dans un état de santé critique. Après son retrait, sous la pression des manifestants, le président ad interim a cédé le pas au chef d'état-major de l'armée, Ahmed Gaïd Salah, qui prétend à l'organisation d'une transition démocratique. Transition rejetée par la rue qui exige le départ du régime. Fidèle à son combat pour la démocratie, Louisa Hanoune et tout le groupe parlementaire du Parti des travailleurs ont démissionné de l'APN en mars.

DEMIR SÖNMEZ

Quelque trente personnes ont manifesté le 20 mai sur la place des Nations à Genève pour exiger la libération immédiate de la secrétaire générale du PT d'Algérie.

MENACE CONTRE LE PEUPLE

Farouche opposante à la guerre et à l'exploitation, Louisa Hanoune est aussi co-coordinatrice de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples. Elle a été à l'initiative des rencontres internationales de syndicalistes qui se déroulent depuis plusieurs années à Genève en défense des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

C'est dans cette ville, sur la place des Nations, que le 20 mai dernier, jour où le Tribunal de Blida devait se prononcer sur une demande de mise en liberté provisoire, que le comité suisse pour la libération de Louisa Hanoune a tenu un rassemblement réunissant une trentaine de personnes. «Le tribunal a refusé de libérer Madame Hanoune, sans donner de raison, explique Albert Anor, membre du comité et syndicaliste du SSP Genève. Selon l'un de ses avocats, Me Aït Larbi, Louisa Hanoune est poursuivie pour "complot pour changer le régime" et pour "complot ayant pour but de porter atteinte à l'autorité du commandement d'une formation militaire". C'est très alarmant. La peine prévue pour la première inculpation est de 5 à 10 ans de réclusion, et la seconde peut aller jusqu'à la peine capitale…» Pour Albert Anor, cet emprisonnement risque d'être le premier d'une longue série de dirigeants politiques et de syndicalistes aspirant au changement de régime en Algérie. Et, comme le souligne également le Parti des travailleurs algérien, c'est aussi une menace contre les millions de personnes qui manifestent chaque semaine dans le pays.

SOUTIEN DE SYNDICALISTES SUISSES

«Louisa Hanoune est une détenue politique. Une vaste campagne pour sa libération est menée en Algérie même, où de nombreuses personnalités et organisations, indépendamment de leurs positions politiques, ont constitué un comité pour sa libération, et à l'échelle internationale. Le Parti des travailleurs brésilien et la centrale syndicale CUT, le Parlement portugais, de nombreux syndicats en Afrique, en Amérique, en Europe, des organisations de défense des droits de l'homme, ont exigé la mise en liberté de Louisa Hanoune», explique Albert Anor, qui a côtoyé à plusieurs reprises la dirigeante algérienne lors des rencontres internationales de syndicalistes tenues à Genève. «En Suisse, la CGAS, l'Union syndicale vaudoise, le SEV-TPG ont déjà pris position pour la libération immédiate de Louisa Hanoune. Notre pétition a, à ce jour, recueilli quelque 300 signatures. Le comité, soutenu par des personnalités, dont Jean Ziegler, prépare une délégation auprès des autorités consulaires algériennes en Suisse», poursuit le syndicaliste, appelant chaque démocrate à signer la pétition et à soutenir le comité. Vendredi dernier, l'assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse a aussi adopté à l'unanimité une résolution exigeant la libération immédiate et sans conditions de Louisa Hanoune. L'USS se joindra également à la délégation. ■

*elwatan.com/edition/actualite/louisa-hanoune-legerie-emprisonnee-16-05-2019

La pétition peut être obtenue auprès de: almadoanor@bluewin.ch; ou sur: http://cgas.ch/SPIP/spip.php?article3703

LA CGT ENTRE RÉFORME ET RÉVOLUTION

Organisé à la mi-mai à Dijon, le 52e congrès de la CGT a été marqué par de très vifs débats sur la politique syndicale de ces trois prochaines années et par la réélection de son secrétaire général, Philippe Martinez, chahuté à plus d'une reprise

Textes Jean-Claude Rennwald

Un congrès de la Confédération générale du travail (CGT) est impressionnant: près de 1000 délégués, presque autant de permanents, d'invités et de journalistes, ainsi qu'une organisation impeccable, comme en témoignent les repas de midi, servis en une heure et demie pour 1800 convives!

DIFFICILE SYNDICALISATION

La CGT est confrontée à deux types de problèmes. Sur le plan structurel, la syndicalisation s'avère difficile:

- Avec 653 000 membres, la CGT en a perdu 42 000 depuis 2012.
- Parmi ses adhérents, 42% sont issus de la fonction publique, laquelle ne représente que 20% des emplois en France. Dans le privé, plus de deux tiers des membres se trouvent dans les entreprises de plus de 500 employés, celles où les salaires sont les plus élevés. Seuls 9% des adhérents travaillent dans des entreprises de moins de 50 collaborateurs.
- Seuls 3% des membres ont moins de 30 ans. Quant aux femmes, qui occupent 50% des emplois en France, elles ne sont «que» 38,5% parmi les membres du syndicat.

Lors des dernières élections professionnelles, la CGT a perdu son statut de premier syndicat de France, au profit de la Confédération française démocratique du travail (CFDT), ce qui a eu un impact négatif important.

ON PERD, ON RECULE

Les difficultés idéologiques ne sont pas moindres. Lors du débat sur le rapport d'activité, un métallo du Nord-Pas-de-Calais a affirmé que le bilan de ces trois dernières années était nul. «On n'a rien gagné, a-t-il ajouté, on ne fait que reculer, perdre. Il faut recourir plus massivement à la grève, organiser la convergence des luttes, sinon la CGT ne sert à rien.» Et le même militant de fustiger les accords passés avec la CFDT, laquelle «finit toujours par trahir la classe ouvrière».

«Les Gilets jaunes sont le reflet de tous les déserts de la CGT: petites et moyennes entreprises, retraités, précaires, privés d'emploi et beaucoup de femmes.»

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

KEYSTONE/EPA/SEBASTIEN NOGIER

La révolte sociale s'est invitée au congrès de la CGT qui s'est déroulé du 13 au 17 mai à Dijon. Ici, des militants du syndicat manifestaient, aux côtés de Gilets jaunes, le 7 mars dernier à Gréoux-les-Bains, dans le sud de la France, alors que se tenait une rencontre du Grand Débat national avec le président Macron.

D'autres délégués ont souligné la nécessité d'un syndicalisme de lutte, de «dégager» Macron et Castaner (ministre de l'Intérieur). Il faut pour cela recourir à la grève générale de masse, à la grève politique, ce qui «permettra de faire comme les Algériens qui ont dégagé Bouteflika».

«TOUT EST POSSIBLE»

Les Gilets jaunes s'étaient «invités» dans le débat. «Ce mouvement montre que tout est possible», a lancé un délégué. De façon provocante, un patron a d'ailleurs déclaré, voici quelques mois: «Les Gilets jaunes ont obtenu plus en six mois que la CGT en vingt ans.» Il se référait aux mesures annoncées par Emmanuel Macron pour faire face à la crise, évaluées à 17 milliards par le Ministère des finances. Les cadres de la CGT ne vont bien sûr pas aussi loin. «Nous sommes doublés par un mouvement qu'on n'a pas vu venir», admet Denis Gravouil, responsable de l'emploi et du chômage. «Une des grandes leçons que nous devons tirer de ce mouvement, note Philippe Martinez, c'est que les Gilets jaunes sont le reflet de tous les déserts de la CGT: petites et moyennes entreprises, retraités, précaires, privés d'emploi et beaucoup de femmes.» Quant au chercheur Jean-Marie Pernot, cité par *Mediapart,* il parle d'un tournant historique: «Pour la première fois depuis de très longues années, la CGT ne constitue pas la colonne vertébrale d'un grand mouvement social, c'est une rupture dans l'histoire syndicale.»

Ces explications n'ont pas empêché le vent de la contestation de souffler lors du vote sur le rapport d'activité. Celui-ci n'a été approuvé que par 71% des voix, alors qu'en 2013, à l'époque de Bernard Thibault, il avait recueilli 87,5% des suffrages.

REVERS POUR LA DIRECTION

Le document dit d'orientation contient nombre de propositions intéressantes, voire avant-gardistes: porter le smic de 1521 à 1800 euros brut, instaurer un salaire minimum dans tous les pays de l'Union européenne (six n'en ont pas); introduire la semaine de 32 heures, susceptible de générer plus de 4 millions d'emplois; prise en compte, dans le droit du travail, des enjeux liés aux nouvelles technologies. Mais les débats sont devenus houleux lors de la discussion sur l'appartenance internationale. L'aile la plus virulente a réussi à faire passer l'idée que la CGT doit non seulement faire partie de la Confédération européenne des syndicats (CES), mais aussi de la Fédération syndicale mondiale (FSM), l'organisation communiste à laquelle appartiennent les syndicats d'Iran et de Corée du Nord. C'est un revers pour la direction de la CGT, lequel s'ajoute à un autre camouflet, à savoir le fait que le document d'orientation n'a été approuvé que par 66% des voix, score plus faible que celui du rapport d'activité. Malgré tout, Philippe Martinez a été réélu à la tête de la CGT avec 90,65% des voix, alors que la direction compte six hommes et six femmes. Ces trois prochaines années, Philippe Martinez, dont la réélection a été saluée par une *standing-ovation,* aura fort à faire, mais il serait sans doute judicieux que les cégétistes se rassemblent, pour devenir plus efficaces dans leurs batailles contre le patronat et le gouvernement Macron. ■

CONTRE LE «NATIONALISME SYNDICAL»

«Il n'y aura pas de syndicalisme si, autour de nous, il y a des reculs sociaux importants, il y a de plus en plus d'exploitation. On ne maintient pas de forteresse au milieu du désert», a lâché Philippe Martinez à la veille du congrès, lors d'une rencontre internationale. Il a mis en garde contre «tout repli nationaliste» des syndicats internationaux qu'il a invités à plus de «solidarité» et de «vigilance». Cette critique était adressée aux fédérations européennes et internationales, qui, selon lui, «banalisent» et «oublient de sonner le tocsin quand un ou une camarade, quel que soit le pays où il est et milite, est frappé sur sa liberté d'agir syndicalement».

Ce débat international a notamment porté sur l'avenir de l'Organisation internationale du travail (OIT). Membre du conseil d'administration du BIT, Bernard Thibault a souligné que le bilan de l'OIT était loin d'être négligeable, mais que beaucoup restait à faire, car:

- la moitié de la population mondiale vit dans des pays qui ne reconnaissent pas les droits syndicaux;
- la majorité de la population mondiale n'est pas au bénéfice du droit de grève;
- les trois quarts des habitants de la planète n'ont aucune protection sociale;
- les changements climatiques menacent les personnes les plus précaires.

Pour l'ancien secrétaire général de la CGT, le rôle de l'OIT doit être renforcé, d'autant plus que certains milieux néolibéraux verraient d'un bon œil la disparition de cette institution. Selon le juriste Alain Supiot, cela est d'autant plus important que d'autres organismes, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale traitent les rapports sociaux comme des marchandises. ■

GRANDS CRUS ET MOUTARDE...

Saluant les délégués en ouverture du congrès, Sandrine Mourey, secrétaire de l'Union départementale CGT de Côte d'Or, n'a pas manqué de rappeler qu'à quelques pas de Dijon se trouvent quelques-uns des plus grands vignobles de la planète: Gevrey-Chambertin, Chambolle-Musigny, Aloxe-Corton, Pommard, Volnay. «Mais pour goûter certains de ces magnifiques breuvages premiers crus, a-t-elle ajouté, il nous faudra d'abord gagner la bataille des salaires!» On ne saurait mieux dire, puisque chez un vigneron, un Chevrey-Chambertin payé 25 euros se vend aujourd'hui 80 euros! Autre crève-cœur régional, l'historique marque de moutarde Amora qui, de rachats en fusions, fut reprise par la multinationale Unilever. En 2009, Unilever, dont les bénéfices se comptent en milliards, décida de fermer le site de Dijon et de transférer la production à Chevigny-Saint-Sauveur, à l'est de Dijon, tout en licenciant 184 salariés. Mais depuis quelques années, des producteurs et des fabricants produisent de nouveau une moutarde régionale. ■

Philippe Martinez a été réélu à la tête de la CGT.

Les participants au débat de politique internationale.

CR

Une caravane venue tout droit du Jura français.